



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

urbanisme

Question écrite n° 8876

## Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire sur les difficultés financières que rencontrent les petites communes qui doivent entreprendre de lourds travaux de viabilisation. Ces travaux sont nécessaires pour le confort de vie des habitants de ces communes et pour en accueillir de nouveaux mais le coût financier de ces infrastructures (eau, électricité, assainissement, voirie intérieure...) est extrêmement difficile à supporter pour le budget des communes rurales. Aujourd'hui aucune subvention n'est prévue dans le cadre de ces travaux de viabilisation. C'est la raison pour laquelle, il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour soulager les communes rurales pour lesquelles les travaux de viabilisation sont sources de pérennité et de développement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yannick Favennec](#)

**Circonscription :** Mayenne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8876

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 2002, page 4902